

LS. 20-04-032-AF

AIR FRANCE M. Eric CARON Directeur Général Adjoint du Service en Vol 45 rue de Paris 95 747 Roissy CDG Cedex

Roissy, le 17 avril 2020

Monsieur le Directeur,

Conformément à nos derniers échanges nous vous adressons par ce courrier nos demandes relatives à l'augmentation du coût des nuitées.

De nombreux PNC qui remplissent actuellement leur déclaration d'impôt 2020 sur les revenus 2019 nous font état de l'augmentation générale et importante des frais de nuitée à déclarer, et ce, année après année.

Nous souhaitons que le Service Achats puisse nous produire un tableau qui reprenne le coût d'une nuité par escale sur les trois dernières années. Cette information permettrait à chaque PNC de pouvoir vérifier le montant des nuitées transmis par la gestion paie PN.

Nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer le montant global des nuitées payées par AF sur les 3 dernières années.

Comment une telle hausse s'explique t'elle à iso activité ? De nombreuses questions nous sont posées, la transparence sur ce sujet serait la réponse à apporter.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directer, l'expression de nos respectueuses salutations.

Sandrine TECHER Secrétaire de Section AF SNPNC/FO

Copie: M. Laurent Chambrey DRH PNC